Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 57 (1995)

Heft: 12

Rubrik: Que faire des feuilles PE?

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Grosses balles enrubannées:

Que faire des feuilles PE?

Gérard Gaillard et Rudolf Jakob, FAT

Durant ces dernières années, la technique d'ensilage s'est distinguée par une utilisation accrue de feuilles de polythylène. Leur élimination devient de plus en plus difficile et coûteuse.

C'est pour cette raison que la FAT à Tänikon, l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA), l'Union suisse des paysans (USP), la maison Poly-Recycling AG, à Weinfelden, l'entreprise grisonne «Bündner Cement AG» à Untervaz, l'Association fibres artificielles (KVS) et la communauté d'intérêts de l'industrie

du polyéthylène (IGPE) ont décidé de mettre sur pied un projet afin d'examiner cette situation. Etant donné que l'incinération à l'air libre est défendue par la loi et que l'évacuation de ces feuilles dans une décharge est indésirable, ces partenaires se sont mis d'accord sous l'égide de l'Office fédéral de l'environnement et visent les priorités suivantes:

1^{re} priorité: le recyclage du matériel.

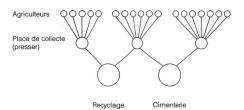
2º priorité: l'utilisation thermique dans la fabrication du ciment (substitution de combustibles fossiles) si le recyclage

n'est pas possible pour des raisons techniques, économiques et écologi-

3º priorité: l'utilisation thermique dans les stations d'incinération de déchets.

Résultats des premiers essais

Les conditions particulières qui régissent la production agricole exigent des solutions spécifiques pour ce qui touche les logistiques de ramassage et de transport. Trois entrepreneurs agricoles zurichois ont convenu de participer à une première expérience-pilote en vue de tester l'organisation.



Expérience-pilote dans l'Oberland zurichois, test de systèmes.

C'est par lettre que les trois entrepreneurs ont informé leurs clients du lieu

de ramassage et de la taxe à payer pour l'élimination des feuilles, soit Fr. 500.-/ la tonne. Si l'on compare les taxes d'élimination aux taxes élevées de ramassage, on peut dire que l'offre a été bien acceptée par les agriculteurs (environ 28% ont participé). Pour les feuilles ainsi récoltées, aucune consigne n'a été donnée concernant le degré de salissures. Conséquence: dans 80% des cas, les feuilles étaient mouillées et souillées de terre et de restes de fourrage (voir tab. 1). En moyenne, les feuilles ramassées ont dépassé de 30% la densité des feuilles neuves; cela signifie que le plastique d'une balle ronde pesait 1 kg neuf, et que souillé, son poids oscillait entre 1,3 et 1,9 kg. La fig. 2, récapitule les coûts. Ceux-ci comprennent une taxe de recyclage de Fr. 180.-/t, somme correspondant aux conditions en vigueur dans l'industrie du ciment. Presser, ficeler, charger et décharger les plastiques usagés sur des palettes: ces tâches ont été cal-

culées au tarif FAT (main d'œuvre d'une personne incluse). Le prix de transport,

du lieu de ramassage au centre de

recyclage, a été calculé selon le tarif de

Tableau 1. Le degré de souillure dépend du lieu de l'entreposage

Entreposage	Quantité	Quantité des agric.	Jugement optique des souillures		
			sec/propre	moyen	souillé/mouillé
	%	%	%	%	%
A l'air, découvert	41	31	-	9	32
Couvert en partie	26	28	3 '	20	3
A l'abri	33	41	17	17	-



Liées sur une palette, six balles de 60 kg. Cette forme de balle permet de maintenir les frais de transport dans des limites supportables.

2 TA 12/95 l'ASTAG. La fig. 2 montre que les frais de transport ne se réduiront que si la masse à éliminer augmente.

Que faire?

Les restes de fourrage, collés aux feuilles, présentent un désavantage décisif pour le recyclage. Leur séparation requiert une technologie sophistiquée non disponible en Suisse pour l'instant et impossible si les feuilles sont mouillées.

Les expériences-pilotes vont continuer l'année prochaine et des tonnages de matériel plus importantes seront indispensables. Il est alors impératif de ramasser, maintenant, de plus grandes quantités de plastique destinées à ces essais. La taxe de recyclage restera fixée à Fr. 150.— par tonne.

L'industrie de recyclage représentée par la maison Poly-Recycling SA à Weinfelden stipule les conditions de livraison suivantes:

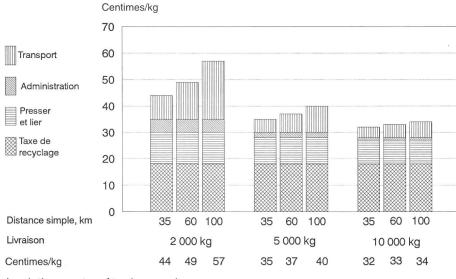
- Balles rectangulaires d'un poids minimal de 60 kg (matériel sec et propre)
- Absence de toute impurté (autres polymères, ficelles et filet, sacs d'engrais)

Comparé à un prix de Fr. 180.– par tonne pour l'élimination des feuilles PE dans l'industrie du ciment le recyclage reste une alternative intéressante et écologique à la longue.

Pour tous renseignements supplémentaires et pour trouver des solutions logistiques de ramassage et de transport s'adresser à M. Rudolf Jakob (052 623 313) de la FAT.



Important: des balles pressées avec soin; dans ce cas: 0,95×0,48×0,37 m. Poids: 60 kg. Des balles carrées plus lourdes sont acceptées, mais il faut penser à la manutention.



Logistiques et coûts de recyclage.



